LES
LAINES A TRICOTER
et les fantaisies C. P. F.
SILVERLAINE
AGNOLAINE
GRESILAINE
sont vendues directement au détail par l'usine qui les fabrique

Magasin de détail à la *Filature*
88, Rue de la Redoute, 88
ROUBAIX
46933

Concerts & Spectacles

TOURCOING. — Théâtre municipal. — « Les Saltimbanques ». — L'opérette de Ganne, qui tient en ce moment l'affiche, est de celles qui cadrent le mieux avec les goûts de notre public. C'est, en effet, devant des salles toujours très garnies que se déroulent les péripéties divertissantes de cette œuvre à effet. La distribution des rôles est aussi heureuse que possible. A côté de Mlle Van Riel, des Folies-Dramatiques, qui incarne avec une grâce aimable et discrète le rôle de Suzon, se campe, vive et allurée, la silhouette de Mlle Brévil (Marion). Nous avons aussi des interprètes d'excellente marque en : MM. Myral (André de Lanjac), Fraissinet (Paillasse), Luciany (Grand Pingouin), Lepers (Malicorne), Lerval (des Etiquettes). Mme Demanthe compose une Mame Malicorne avec l'accent requis. La physionomie de la pièce est très gaie et la couleur ne fait pas défaut.

D'autre part, les « Rois du Trapèze volant » ont obtenu, à chaque représentation, un succès mérité.

Le public ne manquera pas de venir nombreux à la représentation de ce soir.

— **Théâtre municipal.** — Aujourd'hui, 1er janvier, matinée à 3 heures, et le soir, à 8 h., adieux des célèbres acrobates « The Charlos » et dernière représentation du grand succès : « Les Saltimbanques ».

Jeudi 3 janvier, à 8 h. 15 précises, sixième grand gala de comédie de la Tournée Baret : « Le fauteuil 47 », pièce gaie en quatre actes de L. Verneuil.

Samedi 5 janvier, à 8 h., première représentation de : « Princesses Dollar », opérette viennoise en trois actes, quatre tableaux, musique de Léo Fall, avec le concours de Mlle Suzanne Brévil et de M. W. Myral.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

TOURCOING.— Splendid-Cinéma. — Jocelyn, le grand film tiré du roman de Lamartine, interprété par Armand Taillier. « Le Mystère de la Vallée Blanche », et « Toreador en garde ». Loc. 9 h. Téléph. 14.40. 51843d

LILLE. — Grand-Théâtre. — Aujourd'hui mardi, en matinée, à 15 h., « Rip », opérette; en soirée, « La Fille du Régiment ». Pour terminer le spectacle, « Les Filles de l'Arc-en-Ciel », grand ballet.

— **Salle de Spectacle** (Place Sébastopol). — En matinée et soirée, « Les Folies de ma belle ».

ROUBAIX

CINE DUBUS :: RUE DES CHAMPS :: Téléphone 23-46
Aujourd'hui, Jour de l'An: matinée et soirée: Le grand film succès de Griffith: **A TRAVERS L'ORAGE**. Distribution de cadeaux parfumés par la **Maison MAUBERT.** 51824d

CINEMA DE L'UNION RUE DARBO, face Octroi de Roubaix. Tél. 12.93.
Salle chauffée. Chauffage central. — C'est aujourd'hui que débute l'attraction formidable et unique. Le célèbre dompteur de fauves « **BOUGLIONE** », surnommé le capitaine Buffalo, avec ses 5 lions et lionnes. Pour la première fois dans le Nord. Les exercices se termineront par une vraie chasse aux lions avec effets de lumière. — **AU CINE** : le grand succès: **A TRAVERS L'ORAGE.** 51822d

MODERN' CINEMA NOEL RUE JOUFFROY
Mardi 1er janvier, changement de programme. William Hart dans un grand drame d'aventures. — **LE JAGUAR DE LA SIERRA.** — Harry Carrey et son petit prodige dans QUI ? ? ?. Grand drame sentimental. — **FATTY PLACIER.** Comédie gaie avec le gros Fatty. 51821d

TRIANON DE LA JUSTICE LYS-LEZ-LANNOY 83, rue du Bois, 83 Arrêt tram C Justice
MUSIC-HALL — DANCING — CINEMA
Aujourd'hui 1er janvier, à 5 h. 30, Grand Bal. — Au Ciné: en matinée à 2 h. 30, et soirée à 7 h. 30: **LE RAVIN DE LA MORT**, avec Albertini. 51846d

TOURCOING

TOURCOING — HIPPODROME - PALACE
Direction PICO. — Aujourd'hui, à l'occasion du Nouvel An, Cinéma et 4 attractions de 1er ordre. Location de 10 h. à 12 h. 1/2. 51829d

T. S. F.

Concerts Radiola. — Programme du mardi 1er janvier : 12 h. 45 : Radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola.

17 h. : Radio-concert avec le concours de Mme Ritter-Ciampi, de l'Opéra : 1. Suite de l'Arlésienne, prélude minuetto, adagietto (Bizet, Carillon); 2. Mélodie (M. Huet), chant : Mme Ritter Ciampi; 3. Sérénade, flûte (G. Pierné); 4. a) A la fontaine; *Des impressions d'Italie* (G. Charpentier); b) A mules; 5. Romance, violon (E. Lalo); 6. Chansons de Miarka, chant : Mme Ritter-Ciampi; 7. Scènes alsaciennes : Dimanche matin au cabaret (Massenet); Sous les tilleuls, violoncelle; Dimanche soir.

20 h. 30 : Informations; Radio-chronique par Radio Libris.

21 h. : Radio-concert : fragments de l'opéra « Hérodiade », de Massenet, avec le concours de Mlle Marcelle Demougeot, de l'Opéra, et de M. Léon Laffitte, de l'Opéra.

Nous avons le plaisir d'informer nos auditeurs que nous transmettrons, comme nous l'avons déjà fait pour les matches Carpentier-Nilles, Criqui-Hebrans, le match de football qui mettra aux prises les équipes représentatives d'Ecosse et de France et qui se disputera le 1er janvier, à 14 h.

Nous vous avertirons au cours du concert de midi pour vous fixer l'heure exacte à laquelle vous pourrez écouter le poste microphonique que nous installons sur le terrain de jeu.

— Programme du mercredi 2 janvier : 12 heures 30 : Cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie; communiqué des Halles; cours Martin des cafés; informations de la matinée.

12 h. 45 : Radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola.

13 h. 45 : Cours de la Bourse de Paris, changes et valeurs.

16 h. 30 : Cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre); cours Masquelier des cotons, cours des métaux, cours de la Bourse de Paris, changes et valeurs.

16 h. 45 : Radio-concert avec le concours des solistes Radiola : 1. Polonaise, fantaisie, piano (Chopin); 2. Andantino, hautbois (H. de Boisdeffre); 3. Allegro, violon (Destouches); 4. Air de ballet, flûte (A. Lermyte); 5. Cantabile, violoncelle (A. Rabaut); 6. Habanera, hautbois (J. Border); 7. Romance, violon (Reynaldo Hahn); 8. Rêverie du pâtre, flûte (Mme A. de Neuville); 9. Allegro, violoncelle (Ch. Quef); 10. Adagio, cor anglais (Klose); 11. Confidence, violon (Sarasate); 12. Pastourelle, flûte (Rabault); 13. Premier solo de concert, violoncelle (P. Vidali). 14. Ronde brillante piano (Weber).

17 h. 45 : Résultats des courses; informations parlementaires.

20 h. 30 : Informations de la soirée. Radio-chronique des sports et d'éducation physique; causerie par M. Jean des Vignes Rouges : « Force morale et force physique ».

21 h. : Radio-concert avec le concours de Mme Julia Poinsot : « Les Couperin », causerie sur les Couperin, par M. Charles Bouvet, archiviste de l'Opéra.

1. Sonate, violon et piano, Armand-Louis Couperin; 2. a) Air sérieux, François Couperin; b) Air tendre, le grand chant. Mme Julia Poinsot; 3. a) Le tombeau de M. Blanc, Rocher Couperin; b) Duo L'Ancien; 4. Le rossignol en amour, flûte et piano (François Couperin); 5. Pièces de violoncelles, François Couperin le Grand; 6. a) Air sérieux, François Couperin; b) Pastorale, chant, Mme Julia Poinsot; 7. L'impériale sonate, pour deux violons basse d'archet, violoncelle et piano.

Tour Eiffel. — Programme du 1er janvier 1924 : A 18 h., festival de musique russe, avec le concours de Mme Garchina, de l'Opéra de Petrograd; de M. Nicolas Kopeikine, pianiste :

L'Alouette de Glinka, Balakirew; Scherzo de Balakirew : M. Kopeikine; Air de Rousln et Ludmila, de Glinka; Je l'aime encore, de Dogomijsky, chanson georgienne, de Balakirew, par Mme Garchina; Couturière (scherzo); En Crimée, méditation; Baba Yaga, de Moussorgsky, par M. Kopeikine; Air de la Fiancée du Tsar, de Rimsky-Korsakoff; Air de Parasia, de Moussorgsky; Myosotis et Pigeon, de Stravinsky, par Mlle Garchina.

Programme du mercredi 2 janvier : A 18 h., avec le concours de Mlle Hilda Biddlecombe, pianiste; Cremencio Arrue, violoniste, grand prix d'honneur du Conservatoire de Madrid, prix Sarasate; M. Barouk, violoncelliste; M. Pierre Géay, diction : Elégie, de Fauré; Sérénade espagnole, de Glazounow; Allegro appassionato, de Saint-Saens, par M. Barouk.

VOYAGES de Lille à Rome, Lourdes, Limpias, Les Grands Pèlerinages, Av. Kemmel, 23, Bruxelles. 51855

PAS-DE-CALAIS

Un crime mystérieux à Saint-Laurent-Blangy

On découvre sur la route le cadavre d'un chauffeur d'auto, la tête trouée d'une balle

Dimanche soir, un automobiliste d'Arras revenait de Saint-Laurent-Blangy, par la route d'Arras à Carvin, lorsque, à quatre kilomètres de cette première ville, en plein champ de bataille, entre la Maison-Blanche et le Point-du-Jour, il reconnut, à l'aide de ses phares, une voiture automobile portant le n° 17. C'était l'auto d'un de ses camarades, Maurice Fournier, âgé de 23 ans, demeurant rue des Rosati, à Arras, marié, père de famille, dont la femme attend un deuxième enfant.

A Arras, le frère de Maurice Fournier quelque peu inquiet, apprit que l'automobile de ce dernier avait été aperçue sur la route de Carvin. Il se rendit aussitôt à l'endroit indiqué, trouva la voiture détériorée et maculée de sang, mais ne put, malgré ses recherches, trouver son malheureux frère. Les investigations de plusieurs gendarmes arrivés sur les lieux n'obtinrent pas davantage de succès. C'est lundi matin que ces derniers découvrirent, à cinquante mètres de la route le corps du chauffeur. La tempe de la victime était trouée d'une balle. De plus on trouva autour du cou une bretelle qui servit probablement à l'étranglement.

On suppose que Maurice Fournier aura été attaqué par plusieurs individus qui voulaient lui confisquer sa voiture et que celle-ci au moment de repartir aura refusé tout service.

D'autre part, lorsque les gendarmes le fouillèrent, le cadavre avait été dépouillé de son argent, mais on lui avait laissé sa montre et son alliance, trop compromettantes sans doute.

Le Parquet d'Arras s'est rendu sur les lieux, dans la journée de lundi.

VOIES URINAIRES
Toutes aff. récentes et anc. radical. guéries par **CAPSULES DIASEPTOL**. L'étui 8 fr. Fco 8.50. **A. Bury**, Doct. en Ph^ie, 47, r. St-Sauveur, Lille. (Analyse des urines) R. C. Lille 1120 42376

ACHAT AU MAXIMUM *DIAMANTS*
Bijoux, or, argent, platine. — Orfèvrerie
Dents et dentiers même cassés. — Expertises
HIRSCH, 37, rue Nationale, LILLE. R. C. 929

BELGIQUE

LE JUBILÉ DU CARDINAL MERCIER

L'an prochain, dans le courant du mois d'avril, on célébrera solennellement le 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale du cardinal Mercier. A cette occasion, *un comité* s'est formé pour réunir les fonds destinés à aménager définitivement le grand séminaire de Malines.

RECEPTION AU PALAIS-ROYAL

Lundi soir, le roi et la reine ont reçu solennellement au Palais les membres de leurs maisons civile et militaire, du gouvernement et du corps diplomatique. Les salons étaient brillamment illuminés. C'est le comte Jean de Mérode qui a introduit les ambassadeurs et chargés de missions, à commencer par le nonce.

Le 1er janvier, les souverains recevront les délégations du Sénat et de la Chambre conduites par le comte T'Kint de Roodenbeke et M. Brunet. Une escorte militaire leur rendra les honneurs.

LA FEMME DE L'AMBASSADEUR DE BELGIQUE A WASHINGTON REFUSE D'ETRE AUX COTES DU REPRESENTANT DE L'ALLEMAGNE

Du « New-York Herald » :

« A Washington, la baronne de Cartier de Marchienne, femme de l'ambassadeur de Belgique avait envoyé il y a quelques jours une lettre à la Maison Blanche pour annoncer qu'elle ne consentait pas à avoir à ses côtés, au grand dîner diplomatique, M. von Wiedfeldt, ambassadeur d'Allemagne.

» Cette lettre a produit son effet, car M. von Wiedfeldt a été prié d'offrir son bras à la femme de l'ambassadeur du Japon.

» Les relations entre les ambassadeurs de Belgique et d'Allemagne sont des plus tendues.

LE PARLEMENT BELGE VA AVOIR SA PREMIERE FEMME DEPUTE

Le député frontiste Declercq, condamné pour faux par un arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles, a décidé de donner sa démission. Il sera remplacé par son suppléant, Mme Jeanne Bonnewijn, la première femme député de la Chambre belge.

UN PROCES EN BEATIFICATION

L'an prochain sera commencé, à Namur, l'instruction préalable au procès de béatification d'un ancien religieux de l'abbaye de Bonesse, Nicolas-Joseph Minsart, devenu par la suite curé de Saint-Loup, à Namur, puis fondateur de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marie. M. Minsart était né à Limonceau, canton de Jodoigne, le 6 octobre 1789, et mourut à Namur à l'âge de 68 ans. Son corps repose au couvent de Notre-Dame de Collen, à Kermiel.

UNE FABRIQUE D'EFFILOCHAGE INCENDIÉE, PRES DE VERVIERS

Un million et demi de dégâts

La fabrique d'effilochage de M. Martin, à Lambermont, près de Verviers, a été détruite par un incendie. Les dégâts sont évalués à un million et demi.

BRULÉ PAR DU CARBURE, A DON

Un ouvrier, Joseph Dhuyvetter, ajusteur, 31 ans, demeurant à Don, a été grièvement brûlé par suite de l'explosion d'un récipient de carbure avec lequel il travaillait à des soudures autogènes. L'infortuné a été transporté à l'hôpital.

COLLISION DE TRAINS A NAMUR

Trois agents des chemins de fer blessés assez grièvement

Lundi matin, vers 6 heures, un train de voyageurs venant de Jumelles, a pris en écharpe, en gare de Namur, les wagons de queue d'un train de marchandises se dirigeant vers Arlon. Le fourgon et deux wagons de queue ont été complètement retournés. Les trois agents qui se trouvaient dans le fourgon s'en sont tirés avec de sérieuses lésions, mais sans gravité mortelle. Les deux voies de Tirlemont ont été obstruées. De nombreux trains de voyageurs ont dû être supprimés.

COUPÉ EN DEUX PAR UNE MACHINE PRES DE NAMUR

Aux carrières de Poulseur, près de Namur, un ouvrier carrier a été littéralement coupé en deux par une machine. Il s'agit, d'un nommé Henri Geline. Détail tragique: la semaine dernière, on ramenait à Marche le cadavre de son frère, écrasé par un camion.

MOUSCRON

LA BANQUE POPULAIRE, société coopérative, capital minimum 1.000.000 fr. ayant son siège social au Cercle Ouvrier, 52, rue Saint-Pierre, à Mouscron, a l'avantage de porter à la connaissance de sa nombreuse clientèle qu'elle bonifiera à partir du 1er janvier 1924 les taux d'intérêt ci-après :

En compte-courant (franco commission), 4 %; en caisse d'épargne (avec préavis de quinzaine) 4.50 %; pour dépôts à 1 an, 5 p. 100; pour dépôts à 2 ans, 6 %. — Toutes opérations de banque et de bourse. Change aux meilleurs cours. 51818

FIN DE SAISON. — Fourrures et Manteaux. — Panes et Vandenberghe, 19, Place de la Gare, **Mouscron.** 51160

MONS

L'INDUSTRIE CHARBONNIERE. — M. Lebacqz, directeur général des Mines, vient de publier un rapport sur l'industrie charbonnière en 1922.

Parmi les remarques que contient le rapport, il y a celles qui se rapportent à l'importation et à l'exportation.

Pour l'ensemble du pays on a, en 1922, produit 21.209.000 tonnes et on en a prélevé 607.000 sur les stocks, *ce qui fait un total de* 21.876.000 tonnes.

Or, nous en avons consommé 25.639.000 tonnes, ce qui fait un déficit de 3.763.000 tonnes, que nous avons dû acheter à l'étranger.

A ces 3.763.000 tonnes de déficit, il faut ajouter les 4 à 5 millions de tonnes de charbon anthraciteux et de charbon à coke que nous devons acheter à l'étranger parce que nous ne produisons pas assez de ces qualités pour nos besoins.

La constatation est donc qu'en 1922 nous avons été tributaires de l'étranger de 33 p. c. de nos besoins en charbon.

En échange de cela nous avons exporté 4 millions 533.000 tonnes de charbons dont la plupart étaient des qualités non demandées en Belgique.

Sans l'exportation, la Belgique devrait donc renoncer à produire de 3 à 4 millions de tonnes par an.

Du rapport de M. Lebacqz, il se dégage que l'exportation des charbons est aussi nécessaire à l'industrie charbonnière que l'importation des charbons étrangers est nécessaire à la vie et au développement de notre industrie en général.

PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE
La Margarine LE DRAPEAU Donne des Primes Utiles
Aug. PELLERIN, 110, Av. Jean-Jaurès, PANTIN (Seine)
Dépôt : Adam CAHAY, 121, r. de Roubaix, Tourcoing.
R. C. Seine 23.109

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
Siège social à **WINTERTHUR (Suisse)**
Fondée en 1875 — Etablie en France en 1876
Succursale Française : 29, rue de Châteaudun, PARIS
ASSURANCES DE TOUTE NATURE
(ouvrières, commerciales, individuelles, agricoles)
RESPONSABILITÉ CIVILE
(chevaux et voitures, automobiles, etc.)
VOL ET CAUTIONNEMENT
Capital social : 15.000.000
Primes en 1922 (francs suisses) : 33.122.30
(Soit plus de 90 millions en monnaie française)
Sinistres réglés à fin 1922 : 389.051.660
Fonds placés banques, etc., à fin 1922 : plus de 68 millions (francs suisses).
Agent général : **E. CUISINIER-MOTTE**
20, Rue de Thionville, LILLE (Téléph. 34.56)
30, rue du Collège, ROUBAIX 46746

Tableau des tirages financiers de janvier 1924

2. - Oblig. Crédit National 5 0/0 1920.
5. - Oblig. et Ville de Paris 2 1/2 0/0 94-96.
5. - Oblig. et Crédit Foncier de France (Foncières 3 0/0 1879).
5. - Oblig. et Foncières 2.60 0/0 1885.
5. - Oblig. et Foncières 3 0/0 1909.
5. - Oblig. et Foncières 3.50 0/0 1913.
10. - Crédit Foncier 5.50 0/0 1917.
10. - Crédit Foncier de France (Comm. 5.50 0/0 1920).
11. - Crédit Foncier de France 1922.
11. - Oblig. et Foncières 3 0/0 1903.
20. - Oblig. et Ville de Paris 3 0/0 1871.
22. - Oblig. et Ville de Paris 2.50 0/0 1892.
22. - Oblig. et Communales 3 0/0 1912 (Cr. F.).

BANQUE ROBERT (Fondée en 1868)
86, Rue de la Gare (Téléph. 542), ROUBAIX
Souscription sans frais à toutes Emissions.
Escompte de Bons de la Défense Nationale. 45882

SUCRES. — Paris, 31 décembre. — Le Comité central des fabricants de sucres de France communique ce qui suit : L'enquête effectuée du 15 au 28 courant, conclut à une production en raffiné pour 1923-1924, de 439,650 tonnes, contre 437,960 en 1922-1923; en sucre brut, cette production correspond à 488,500 tonnes contre 486,662 tonnes en 1922-1923.

Coffres-Forts BAUCHE
45, Rue Faidherbe — LILLE 42641
Catalogue franco sur demande. — Tél. 17.54

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les secrétaires de Sociétés sportives, musicales et autres, ont intérêt à confier à **L'IMPRIMERIE DU JOURNAL DE ROUBAIX**, 71, Grande-Rue, ROUBAIX, l'impression de leurs imprimés : Convocations, Statuts, Règlements, etc.

Les fameux **DRAPS de LIT chaine-RETORS** (coton et mi-fil) des **USINES de la BLANCHEPORTE**
sont vendus directement aux Consommateurs
A ROUBAIX : 46, Rue de la Gare. » 29, Rue de Tourcoing. — A WATTRELOS : A l'Innovation, 13, Gd'Place
A TOURCOING : 18, Rue de Tournai. » à l'Usine, 13, Rue d'Austerlitz.
A L'USINE sont soldés les coupons de tissus écrus et les draps de second choix.
R. C. Tourcoing, 4.619

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

UN MATCH SCOLAIRE FRANCO-ANGLAIS

Paris, 31 décembre. — Cet après-midi, au Stade de la Porte-Dorée, un match d'association a mis aux prises une équipe sélectionnée des scolaires du Paris-Université-Club et l'équipe sélectionnée des scolaires anglais du comté de Kent.

Les joueurs britanniques qui, samedi, avaient battu nettement les Minimes du Racing-Club de Roubaix, ont dû, aujourd'hui, s'incliner devant le Paris-Université, qui les a battus par trois buts à un.

A la mi-temps, ce résultat était déjà acquis par les Parisiens.

UN TOURNOI AU STADE BUFFALO

Paris, 31 décembre. — Le Red Star organise, à l'occasion du jour de l'An, un tournoi de football-association, qui se dispute aujourd'hui et mardi au Stade Buffalo.

Cet après-midi, le Red Star a battu le Stade Français par trois buts à deux.

A la mi-temps, le résultat était nul, chaque équipe ayant marqué deux buts.

Le second match mettait aux prises l'équipe autrichienne First-Vienne, une équipe de Vienne, et le team hollandais B.V.V. Wilhelmina.

Confirmant la bonne réputation du football autrichien, First-Vienna a facilement battu le Wilhelmina par cinq buts à rien, après avoir mené à la mi-temps par quatre buts à rien.

La journée de mardi verra donc aux prises, d'une part, le Stade Français et le Wilhelmina; d'autre part, le Red Star et le First-Vienna; ces deux derniers matchant pour la première place du tournoi.

RESULTATS DU DIMANCHE

S.C. Tourq., Jun. A bat O.S. Hall., Jun. A.. 7—2
C.A. les Jeunes 1 et Légion Sainte-Anne 1.. 3—3
C.A. les Jeunes 2 bat Légion Sainte-Anne 2.. 7—0
S.C. Sacré-Cœur 1 bat Croix de Malte Watt. 1 2—0

FOOTBALL-CLUB DE ROUBAIX. — Mercredi 2 janvier, à 7 h. 30, au siège [illegible] réunion de la Commission de football, des délégués et des capitaines d'équipes. Présence indispensable de tous les membres avec prière d'être très exact. Les joueurs indisponibles pour le 6 janvier sont priés d'avertir ce soir.

CLUB DES SUPPORTERS DE FOOTBALL « ALLEZ TOURCOING ». — L'Union Sportive Tourquennoise disputera un match de Coupe de France contre le Racing-Club de [illegible] prochain, au Stade de Paris, rue de la Chapelle, à St-Ouen, à 13 h. 45. L'arbitre désigné est M. Jones, du Havre.

Ces supporters doivent faire parvenir leur acceptation chez le Secrétaire, 24, rue Carnot, pour vendredi soir, 4 janvier, dernier délai.

Ces supporters doivent faire parvenir leur accompagner l'équipe, partiront en groupe, dimanche matin, par le rapide de 6 h. 30. Rendez-vous en gare de Tourcoing à 6 h 15; arrivée à Paris à 10 h. 05. Retour par le rapide de 19 h. 30; arrivée à Tourcoing à 23 h.

Les amis de l'U.S.T. désireux de profiter de la réduction sur le chemin de fer pour ce déplacement, peuvent se faire inscrire pour la même date, à la même adresse en versant le prix du billet, soit 45 fr. 50 en 2e classe.

LE CHAMPIONNAT DE IIe DIVISION. — Etoile Sportive Mouvalloise a bat Sporting-Club Wattrelosien 1, par 6 buts à 0. — Partie très courtoise jouée sur le terrain municipal de Wattrelos, et arbitrée impeccablement par M. Ed. Verstraete, officiel. Ce résultat se passe de commentaires. Mouvaux, malgré les insuccès de ces derniers temps, vient de [illegible] honorablement [illegible] 2e Division.

LA TURBATINE [illegible] 18 h 30, au « Café [illegible] » [illegible] union générale de la [illegible] Compte-rendu de la [illegible] matches-aller du [illegible] prendre en vue du [illegible] équipes [illegible] et 2. calendrier [illegible]

AMICAL-CLUB [illegible] credi 2 décembre, à 20 h., [illegible] l'Ecole, réunion de la Commission [illegible]

Le 6 décembre, l'équipe 1 [illegible] du F.C. la Gauloise d'[illegible] (Championnat de 2e Division). [illegible] contrera le Sporting-Club Wattrelosien [illegible] terrains municipaux.

Les équipiers qui s'absenteront [illegible] excuser au préalable, ne seront [illegible] avant d'avoir donné le motif de leur [illegible] payé leur amende. Les membres [illegible] gler au plus vite leur cotisation, afin de [illegible] régler les déplacements.

FOOTBALL-[illegible]

LES EX-AQUITAINS BATTENT LES EX-DE PARIS

Paris, 31 décembre. — Cet après-midi, [illegible] Parc des Princes, a eu lieu la rencontre [illegible] rugby entre les ex-Aquitains et les ex-de [illegible] deux équipes composées de vieux joueurs [illegible] eurent une certaine notoriété [illegible] qu'avaient lieu en France les premiers [illegible] de rugby.

L'équipe des ex-Aquitains, dans laquelle [illegible] raient des anciens joueurs bordelais, a remporté une nette victoire, battant les vieux parisiens par seize points à huit. A la mi-temps, [illegible] menait par cinq points à trois.

Les essais pour les ex-Aquitains furent marqués par Jarack, Loubatie, Valade et les buts [illegible] Loubatie. Pour Paris, les essais furent marqués par Muntz et Monniot et le but par Muntz.

LAWN-TENNIS

LA COUPE DE NOEL

Paris, 31 décembre. — Aujourd'hui a eu lieu la finale du simple messieurs de la Coupe de Noël de tennis, qui mettait aux prises Borotra, vainqueur de Cochet, et Lacoste, vainqueur de Brugnon.

La partie fut indécise jusqu'à la fin, allant jusqu'au cinquième et ce dernier étant nécessaire pour départager les deux adversaires qui se trouvaient à égalité avec deux sets chacun.

Finalement, Lacoste l'emporta sur Borotra, enlevant la coupe par 6-4, 6-7, 4-6, 2-6 et 6-[illegible]

Pour la finale du simple dames de la Coupe de Noël de tennis, Mlle Conquet a battu cet après-midi Mme Billout par 6-1, 1-6 et 6-2.

POIDS ET HALTERES

UNION ROUBAISIENNE DES SPORTS ATHLETIQUES (22, rue Jeanne-d'Arc) — L'entraînement a battu son plein, dimanche et de belles performances sur les mouvements des Jeux Olympiques ont été réalisées. Citons notamment : Monnet [illegible] l'entraînement sévère et la forme parfaite [illegible] tent de fonder sur lui de sérieux espoirs [illegible] dans les mi-lourds, fait de gros progrès; [illegible] putte, dans les moyens; Vanlerberghe, [illegible] Cringhien, etc.

Voici quelques détails techniques : Monnet [illegible] 76 kilos à l'arraché d'un bras, 5 fois 85 au [illegible] bras opposé, 3 fois 65 au développé 2 bras, [illegible] 90 arraché 2 bras, 5 fois 92 à 2 mains; — [illegible] 65, 5 fois 70, 80, 85 et 112; — Vancappelle, [illegible] Les lutteurs furent remarquables. Citons [illegible] nouiet, premier ex-æquo, mi-moyen, au championnat du Nord; les deux frères De Looze, [illegible] athlètes à la musculature puissante, que les nombreux amateurs de beau sport admirent à l'entraînement, chacun a encore présent à la mémoire les jolis matches fournis par De[illegible] De Looze, au Championnat du Nord, et tous [illegible] croit les revoir aux prochaines fêtes [illegible]

Voilà la santé, Mesdames !

Laissez au compte de l'année qui vient de finir, les malaises qui vous ont si longtemps privées des quelques bons moments de la vie.

Avec l'année nouvelle, faites-vous une santé nouvelle. Tout le monde, certainement, vous souhaitera une bonne santé, mais les PILULES PINK feront mieux, elles vous la procureront.

Les PILULES PINK feront couler dans vos artères un sang rajeuni, purifié, régénéré; elles vous donneront des forces et de la résistance.

Vous pourrez ainsi affronter allègrement l'année 1924 et goûter à votre tour la douceur de vivre. Écoutez le cri du bon marchand de santé.

Voilà la santé, Mesdames, avec les PILULES PINK.

Toutes pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, plus 0 fr. 50 de timbre.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 1er janvier 1924 — N° 158.

LA GRIFFE D'OR

PAR

GEORGES MALDAGUE

— Oui... jusqu'au sixième.

— Ernestine, à quoi pensez-vous ?

— Je vous connais... Vous manquerez d'assurance, si la comédie n'a pas eu lieu.

» J'y tiens... montez !

Il haussait les épaules, mais troublé, profondément troublé.

— Quelle petite folle !

» Quelle enfant !

C'était à lui-même qu'il parlait, en commençant l'ascension de son perchoir.

Il essayait de rire de l'aventure, sans en avoir du tout l'envie.

Il était sûr de lui, et cependant il avait peur.

Ce fut avec la sueur au front, que Joseph Grandier rentra chez lui.

Il alluma la lampe à abat-jour vert, posée sur la table chargée de paperasses.

Et il attendit, debout au milieu de la pièce, une de ces chambres relativement grandes, que dans les vieilles maisons, on trouve encore, sous les toits, à peine mansardée, avec une fenêtre qui n'était pas une tabatière.

Il y régnait un assez joli désordre, comme il en règne dans nombre de cabinets de travail de gens de lettres, et si le logis ne comportait qu'une pièce, elle contenait tout ce qu'il lui était possible de contenir, plutôt confortable, gaie avec ses murs d'andrinople et coupé de dessins, de gravures, de peintures, où l'on trouvait des œuvres de réelle valeur, œuvres de jeunes pour la plupart, déjà de vrais artistes.

Comme lit, un divan, couvert le jour d'étoffes et de coussins chamarrés.

Dans la cheminée, se consumaient deux tisons.

Joseph Grandier n'était point le bohème absolument sans le sou.

Garçon d'ordre, gagnant son pain, en attendant mieux, il arrivait à ses petites affaires, en donnant aux autres l'illusion et en se la donnant à lui, d'un certain bien-être dans sa pauvreté.

Quiconque entrait dans cette chambre haut perchée, s'y trouvait aussi bien que dans l'appartment d'un homme de lettres en vue.

Grandier avait fait là son coin où il jurait de rester, tant que des événements de force majeure, favorables ou non, ne le contraindraient pas à le quitter.

Un pas léger qui semblait effleurer les marches, vint le faire vibrer.

Le pas s'arrêta.

Le jeune homme tira toute grande la porte qu'il laissait entr'ouverte.

Et mademoiselle Truchon était là, le rire aux lèvres, en refermant sur elle la porte.

— Me voilà... je viens vous dire : puisque mes parents ne veulent pas de vous pour gendre...

Elle n'acheva pas.

Lui, qui ne savait décidément plus dire autre chose, répéta :

— Petite folle !

Elle eut un rire nerveux et, tendant le bras vers la porte :

— Descendons.

Grandier tendit ses mains tremblantes.

— Est-ce vrai ! Tout cela n'est-il pas une parodie, comme vous dites, la parodie d'un sentiment sacré.. avec lequel la plaisanterie n'est point compatible ?

» Est-ce vrai ?

» M'aimez-vous ?

Les petites mains de Mlle Truchon serrèrent les mains de Joseph Grandier.

Et, tout en descendant l'escalier, ils poursuivaient la scène éternelle des aveux

— Vous croyez alors que nous pouvons vivre heureux ?

— Je le crois ; je vous connais bien, je vous connais toute, à présent... mais vous ne savez point mes défauts.

— Pardon ! trop de sensibilité, susceptible par conséquent... timide à l'excès... si vous ne l'étiez pas autant, vous auriez déjà une pièce jouée à droite ou à gauche.

— Et votre père ne me refuserait point pour gendre ?

— Probablement... sûrement, si elle avait du succès...

— Je n'ai plus, par conséquent, qu'à me faire jouer

— Le plus vite possible.

— Hélas ! c'est parce que mon bonheur en dépend, que la guigne continuera à me poursuivre...

— Je suis sûre que non, je vais vous porter la chance.

— Seulement, les directeurs de théâtres pourront, et c'est ce qu'ils feront certainement, me faire traîner plusieurs années.

— Allons donc ! vous voyez tout en noir... c'est encore un de vos défauts.

Le front large de Joseph Grandier se rida profondément.

Un voile de tristesse lui couvrit le visage.

Il eut un grand geste découragé.

— Non ! fit-il, c'est un rêve et rien qu'un rêve... comment voulez-vous que je vous épouse, moi, sans un sou... peut-être un raté ?

— Un raté !

— Qui sait ?... et pourquoi pas !... du talent, on s'en croit toujours...

— Ce n'est pas vous qui vous en croyez, ce sont les autres...

— *Cela signifie-t-il* que je doive réussir !... et, je ne parle de l'opinion du monde qui m'importe peu, mais de la mienne, vis-à-vis de moi-même... à moins que votre père ne consente à vous donner sans dot.

Elle se récria :

— Sans dot, que feriez-vous de moi ?

— Vous voyez bien, je ne puis vous condamner à vivre dans ce taudis.

— Le taudis est charmant, j'y vivrais très bien... ce serait drôle de faire mon ménage, de vous cuisiner de bons petits plats !

» Avez-vous au moins un recoin pour la cuisine ?

— Non... je mange, vous le savez, au restaurant.

— A vingt-quatre sous... J'ai très bon appétit. Nous y mangerions tous les deux

» Seulement, ça ferait quarante-huit sous... quarante-huit et quarante-huit... quatre-vingt-seize, autrement dit : quatre francs quatre-vingts centimes par jour.

Et Ernestine de se remettre à rire.

Le fiacre qu'ils avaient pris s'arrêtait boulevard Malesherbes.

Ce fut la jeune fille qui appuya sur la sonnette électrique du grand portail.

La lumière électrique inonda le vestibule et éclaira l'escalier.

De son lit, madame Bonenfant faisait jaillir ou éteignait à volonté les poires d'électricité.

Mademoiselle Truchon avait donné son nom en passant devant la loge.

Elle sonnait maintenant à la porte de ses parents.

Ce fut Ernest qui ouvrit.

— Maman est très malade, elle a une violente crise de foie... Le docteur Vallurier va lui faire une piqûre de morphine.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !

Et Ernestine volait vers la chambre où sa mère avait la première violente attaque d'une maladie qu'on finissait, elle la première, par traiter légèrement, comme ne devant jamais se déclarer.

M. Truchon était au chevet de sa femme.

Il eut vers sa fille, un regard de blâme douloureux, un regard qui disait, en revenant vers le lit au chevet duquel se tenait le docteur Vallurier, tandis que la malade semblait s'assoupir :

« Vois l'état dans lequel tu l'as mise [illegible]

Pâle, des larmes dans les yeux, la jeune fille se pencha sur la couche.

Bien qu'elle ne l'effleurait même point, madame Truchon ouvrit les yeux.

Son instinct maternel la tirait de la [illegible] peur précurseur peut-être, d'un sommeil réparateur.

Elle reconnut sa fille, fit un mouvement des lèvres comme pour l'embrasser.

Et Ernestine, se penchant, mit plusieurs baisers sur son front, où perlait la sueur.

— Pauvre maman, pardonne-moi ! murmura-t-elle à son oreille.

Et la mère aussi bas :

— Ernest n'a-t-il pas dit en rentrant... Je l'ai entendu qui le criait à ton père... que... tu étais chez lui.

— Oui, j'ai fait une folie... Mais l'[illegible] affaire à un honnête homme... C'est [illegible] qui m'a ramenée...

» Pauvre maman, nous sommes [illegible] tous les deux de cette maudite crise...

— Non, ma petite fille... [illegible] nir. Non, ne vous rendez pas malheureuse.

— Mademoiselle, dit le docteur V[illegible] je vous conseillerai de laisser votre [illegible] absolument en repos... La morphine, [illegible] rons-le, va la faire dormir, le [illegible] un adjuvant puissant à la médication.

» Il se peut qu'avec le réveil [illegible] paisement final...

— Je m'en vais alors, docteur, je [illegible] vais.

(A suivre.)